

Les actions traduites *en exemples* d'ici 2030

DÉFINIS DANS UN CALENDRIER

- *existant à renforcer*
- *actions débutant en 2022/2023*
- *actions débutant après 2023*

S'engager pour un territoire proactif autour d'une nouvelle gouvernance

Assumer une responsabilité collective pour un avenir commun

→ Action 1

■ Poursuivre la nouvelle organisation du travail des élus et des prises de décisions (conférence des maires, commissions thématiques ouvertes aux conseillers municipaux, groupes de travail spécifiques, bureau communautaire, conseil communautaire)

→ Action 2

■ Valider les actions prioritaires, les chiffrer, les intégrer dans la prospective financière pour vérifier la soutenabilité du phasage souhaité par les ateliers d'élus

→ Action 3

■ Faire un point d'étape sur la consommation foncière depuis l'approbation du schéma de cohérence territoriale pour définir son évolution

■ Organiser l'intervention d'un expert sur les incidences de la loi Climat et résilience pour le schéma de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales (révision, modification ...)

■ Organiser des groupes d'échanges entre maires pour favoriser la coordination entre les documents d'urbanisme des communes

■ Finaliser les documents cadres en cours d'élaboration (programme local de l'habitat, étude d'opération programmée d'amélioration de l'habitat, plan climat air énergie, projet alimentaire territorial)

Accroître les coopérations territoriales et la visibilité de l'intercommunalité

→ Action 1

■ Mettre à profit les réunions des conférences des maires et organiser des groupes d'échanges entre élus pour partager des expériences communales

■ Mettre en place une fête intercommunale itinérante sur les communes

→ Action 2

■ S'engager à relayer auprès des habitants les informations fournies par la CCTA sur les supports de communication communaux

■ Communiquer à la CCTA, pour relais sur la page Facebook communautaire, toute information à dimension intercommunale

→ Action 3

■ Programmer des rencontres sur des thématiques précises avec les acteurs locaux ainsi qu'avec d'autres territoires

Favoriser une action publique efficace

→ Action 1

■ Définir et adapter les moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions du projet de territoire

→ Action 2

■ Etudier de nouvelles pistes de mutualisation (services et achats groupés)



1

S'affirmer comme un territoire *attractif, innovant, créateur de valeurs*

Mettre en place des outils et des services structurants pour favoriser la création et le développement d'activités économiques

→ Action 1

- Réaliser un schéma de développement économique/emploi
- Elaborer un diagnostic de l'offre foncière existante et des besoins des entreprises afin de structurer l'offre proposée
- Mettre en place un observatoire du foncier économique et de l'immobilier d'entreprise

→ Action 2

- Réaliser des visites régulières d'entreprises et accentuer la présence sur le terrain
- Organiser des rencontres inter-entreprises pour favoriser l'interconnaissance
- Créer une cellule d'accueil de l'entreprise toutes thématiques confondues
- Faire mieux connaître la couveuse d'entreprises
- Valoriser l'artisanat et proposer un accompagnement spécifique

→ Action 3

- Suivre le déploiement de la fibre destinée aux entreprises du territoire et notamment sur les zones d'activités économiques
- Expérimenter un espace de travail partagé attractif, facilitant les rencontres et les échanges entre acteurs économiques et associatifs
- Faciliter l'implantation de nouvelles activités en proposant des locaux et des structures partagés et adaptés aux besoins

Construire une identité territoriale favorable à une économie durable

→ Action 1

- Poursuivre la démarche de marketing économique territorial valorisant les potentialités du territoire afin de construire une identité territoriale forte, marqueur du territoire
- Mettre en place une stratégie de communication pour le développement économique

→ Action 2

- Poursuivre les aides à l'immobilier d'entreprises soucieuses de l'environnement et les compléter par d'autres dispositifs
- Inciter à la création d'activités dans le champ de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire et du développement durable
- Mener une réflexion sur la mise en place de critères d'éligibilité pour l'accueil d'entreprises sur le territoire

→ Action 3

- Réfléchir à la densification, aux aménagements paysagers ainsi qu'aux constructions de bâtiments respectueux de l'environnement et des économies d'énergies





Soutenir le commerce de centre-ville et les achats locaux

→ Action 1

- Poursuivre l’organisation de rencontres régulières et l’accompagnement à la structuration des associations de commerçants et des artisans
- S’appuyer sur les outils numériques dans les projets d’accompagnement et de formation des associations

→ Action 2

- Soutenir la création de commerces favorisant la vente de produits locaux
- Favoriser les équilibres et complémentarités entre villes et villages et entre centres-villes et zones périphériques
- Poursuivre les rencontres « club de porteurs de projets »
- Continuer les actions de communication en faveur des commerces de proximité
- Fédérer les artisans

→ Action 3

- Créer un partenariat avec des centres d’enseignement pour faciliter l’intégration et l’apprentissage des jeunes dans les commerces
- Etudier la mise en place d’un outil qui facilite la mise en relation des jeunes avec les commerces de proximité
- Identifier les attentes des consommateurs envers le commerce de proximité
- Etudier la mise en place de casiers alimentaires dans les villages

Affirmer et promouvoir le rôle du service emploi intercommunal

→ Action 1

- Renforcer les visites d’entreprises pour mieux faire connaître le service
- Poursuivre les actions de communication qui valorisent des métiers spécifiques notamment auprès de jeunes en utilisant les outils numériques adaptés

→ Action 2

- Poursuivre la diffusion hebdomadaire d’offres d’emploi locales tous secteurs confondus avec une mise en avant des secteurs d’activités et entreprises pourvoyeurs d’emplois
- Poursuivre les initiatives / événements permettant la mise en relation des entreprises et demandeurs d’emploi

→ Action 3

- Renforcer les partenariats : participation au Service Public Régional de l’Orientation avec les acteurs de l’emploi et de la formation

Encourager le développement de la formation, l'apprentissage et l'alternance

→ Action 1

■ Poursuivre le financement de la Mission locale, pour l'accompagnement des jeunes dans leur orientation professionnelle, leur reconversion professionnelle, leurs démarches de recherche de formation et d'emploi en particulier dans les secteurs en tension

→ Action 2

■ Créer un centre de formation ou mettre en place des partenariats avec des structures existantes de type école du numérique, CFA...

■ Créer un prix d'apprentissage pour promouvoir et valoriser les jeunes talents

→ Action 3

■ Etablir un état des lieux des besoins et proposer des solutions adéquates en partenariat avec les acteurs de l'emploi

■ Accompagner les besoins d'évolution en matière de gestion prévisionnelle d'emplois et de compétences des entreprises

→ Action 4

■ Inciter les entreprises à recourir à l'alternance

■ Organiser des tables rondes, des accueils et visites en entreprises destinées en particulier aux jeunes afin de susciter des vocations

Proposer un accompagnement sur mesure

→ Action 1

■ Expérimenter des solutions pour favoriser l'emploi local

■ Encourager l'emploi dans des filières du développement durable, de l'économie verte (environnement, énergies renouvelables)

→ Action 2

■ Mettre en place des dispositifs d'aides : permis de conduire, formations



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





Soutenir le monde agricole face aux mutations économiques

→ Action 1

- Animer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial

→ Action 2

- Accompagner par des dispositifs financiers ou aides techniques l’installation de jeunes agriculteurs
- Mener une réflexion sur la transmission/reprise d’exploitations
- Accompagner les agriculteurs pour accroître la valeur ajoutée de l’exploitation agricole
- Inciter à la culture de nouvelles productions afin de satisfaire les besoins des consommateurs locaux

→ Action 3

- Mettre en place un observatoire du foncier agricole afin d’anticiper l’évolution des terres agricoles, la recherche de nouveaux associés ou repreneurs
- Définir une stratégie de mobilisation du foncier pour faciliter l’installation d’agriculteurs

→ Action 4

- Proposer un accompagnement dans la reconversion agricole et dans la transition écologique des agriculteurs
- Accompagner les nouvelles pratiques agricoles (formations, visites, échanges techniques, aides financières ponctuelles) sur différents sujets : réduction de l’usage de pesticides et d’eau, adaptation aux effets du changement climatique, séquestration carbone dans les sols et plantation des haies...
- Encourager des projets innovants mettant en valeur les produits locaux de qualité
- Proposer une cellule d’accompagnement pour le maraîchage afin d’assurer un lien offre/demande

Valoriser les productions agricoles durables et de proximité au travers de la promotion des circuits courts de proximité et de la restauration collective

→ Action 1

- Promouvoir les marques en faveur des produits locaux : « Ici ici es aqui » et « Saveurs du Tarn »
- Poursuivre les actions de commercialisation et de soutien : annuaire des producteurs en partenariat avec l’office de tourisme intercommunal et le manager de commerce, mise en relation producteurs-commerçants, bar Ludolac 100 % local

→ Action 2

- Accompagner les producteurs dans la commercialisation de leurs produits
- Soutenir et encourager la commercialisation des productions locales via la création / rénovation de lieux de vente
- Renforcer et développer des marchés de plein vent

→ Action 3

- Développer les pratiques exemplaires dans les collectivités (écoles, centres de loisirs, cuisine centrale, portage de repas à domicile) en se fournissant localement
- Inciter les traiteurs de la CCTA à cuisiner des produits locaux

Mieux communiquer et valoriser le secteur agricole

→ Action 1

- Mieux communiquer en diffusant une image positive de l’agriculture, valoriser les métiers et le rôle de l’agriculture notamment sur l’environnement et la biodiversité
- Organiser un salon des producteurs locaux
- Programmer des visites d’exploitations agricoles

→ Action 2

- Organiser des rencontres sur les emplois dans le secteur de l’agriculture, notamment dans la filière maraîchage

Mieux prendre en compte les enjeux climatiques sur le territoire et coordonner la mise en oeuvre du plan climat air énergie territorial

→ Action 1

- Mettre en oeuvre le programme d'actions 2022-2027
- Réaliser une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale du plan climat air énergie territorial

→ Action 2

- Approfondir le recensement des bonnes pratiques, le cartographier et le mettre à disposition sur le site internet de la CCTA

→ Action 3

- Informer, sensibiliser, faire circuler des expositions, proposer des animations et évènements
- Etablir des critères climat afin de bonifier les subventions allouées par la CCTA
- Mettre en place un budget participatif climat à l'attention des jeunes générations et des établissements scolaires



Favoriser le développement des énergies renouvelables

→ Action 1

- Mettre en relation les acteurs locaux et promouvoir les initiatives favorisant l'implication des habitants
- Mettre à disposition du temps d'agent de la CCTA, voire une aide financière
- Aider à la création d'une coopérative citoyenne, l'organisation d'achats groupés de matériel

→ Action 2

- Recenser les actions et projets des communes et de la CCTA
- Communiquer sur les dispositifs déployés par les partenaires

→ Action 3

- Organiser un plan de communication commun (CCTA-communes) et régulier (annuel) à diffuser sur tous les canaux disponibles (bulletin, site web, réseaux sociaux, affichage...)
- Assurer une permanence sur les marchés de plein vent pour aller à la rencontre de la population
- Fournir des informations en mairie pour orienter les habitants
- Diffuser une liste d'entreprises référencées

Préserver l'environnement et prévenir les risques liés au changement climatique

→ Action 1

- Mettre en oeuvre des actions dans le cadre de la compétence de « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »

→ Action 2

- Déployer un plan d'actions de surveillance de la qualité de l'air dans les bâtiments de la CCTA
- Accompagner les communes dans leurs démarches : organisation d'un achat groupé de matériel (capteurs CO2, purificateurs d'air...), négociation des prix auprès des fournisseurs

→ Action 3

- Encourager les actions de végétalisation d'espaces publics, de création de zones humides, de lutte contre les îlots de chaleur...
- Apporter une aide à l'ingénierie, une aide technique, de l'information sur les financements disponibles, voire capter des financements pour les actions communales

Planifier les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

→ Action 1

■ Agir pour l'amélioration du cadencement et de la régularité des trains et bus

→ Action 2

■ Emerger aux appels à projets et aux dispositifs de financement sur le thème du vélo et de la marche pour en développer la pratique

→ Action 3

■ Réaliser un schéma directeur des mobilités et définir un plan d'actions

Proposer de nouveaux services de mobilité

→ Action 1

■ Informer sur les différents modes de déplacement disponibles localement

→ Action 2

■ Valoriser les bonnes pratiques (plateformes de covoiturage)

→ Action 3

■ Améliorer les modes de livraison des colis
■ Développer le drive de produits locaux

Favoriser le développement de nouvelles infrastructures de mobilité

→ Action 1

■ Améliorer le stationnement vélo
■ Aménager des pistes et bandes cyclables
■ Développer les lieux de réparation des vélos

→ Action 2

■ Accompagner l'aménagement des parkings relais notamment à proximité des gares et de la halte ferroviaire
■ Réfléchir aux modes de déplacements entre les villes et villages de la CCTA et à l'organisation d'un transport en commun (navette, transport à la demande...)



Mieux prendre en compte les besoins de la population et animer la politique locale de l'habitat

→ Action 1

■ Finaliser le programme local de l'habitat et réaliser l'étude pré-opérationnelle pour une opération programmée d'amélioration de l'habitat

Soutenir l'amélioration de l'habitat existant ainsi que la construction de nouveaux logements

→ Action 1

■ Intégrer aux conditions de financements des critères de performance énergétique et d'adaptation du logement pour le maintien à domicile

→ Action 2

■ Aider financièrement les opérations privées de rénovation (énergétique et d'adaptation) des logements existants

→ Action 3

■ Mettre en place une animation pour faire émerger de nouveaux modes d'habitat (maisons partagées...)

Déployer une animation locale dans le cadre du guichet unique de la rénovation énergétique à destination des habitants et des professionnels

→ Action 1

■ Communiquer sur l'accompagnement neutre proposé par le guichet unique de la rénovation énergétique
■ Négocier la réalisation de permanences régulières du guichet dans les Espaces France Services
■ Organiser, en partenariat avec d'autres acteurs, des animations de types salons, visites...

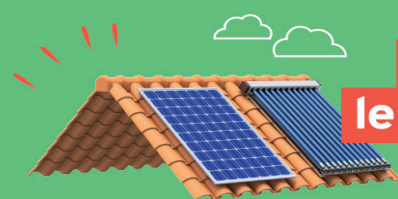
→ Action 2

■ Organiser des réunions d'information sur le dispositif du guichet unique de la rénovation énergétique et l'opération programmée d'amélioration de l'habitat afin que les entreprises soient un relais auprès de leurs clients

Améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage sur les aires de passage

→ Action 1

■ Rénover l'aire d'accueil à Lavaur, créer 5 emplacements supplémentaires et installer un système de prépaiement



**Et si vous passiez
le cap de la rénovation
énergétique ?**

Pour un habitat
+ économe + confortable - coûteux

renovoccitanie.laregion.fr

3

S'investir pour un territoire dynamique, solidaire et épanouissant

Amplifier les coopérations entre la CCTA et les communes en matière culturelle et sportive et favoriser la mutualisation des équipements structurants

→ Action 1

- Répertorier les associations existantes sur le territoire
- Valoriser les initiatives et les manifestations associatives via les bureaux d'information de l'office de tourisme intercommunal
- Organiser un forum intercommunal des associations

→ Action 2

- Mettre en place des conventions d'objectifs pluriannuelles pour les associations qui mettent en place des actions sur plusieurs communes du territoire

→ Action 3

- Evaluer et optimiser l'utilisation des salles communales existantes (gymnases et autres)

Favoriser l'adaptation de l'offre et des équipements aux besoins

→ Action 1

- Continuer la réflexion sur les interventions du conservatoire de musique du Tarn en milieu scolaire

→ Action 2

- ■ Poursuivre le programme de rénovation des piscines (site de St Sulpice)

→ Action 3

- Mener une réflexion pour l'implantation d'une salle de spectacle sur le territoire

DÉFINIS DANS UN CALENDRIER

■ existant à renforcer

■ actions débutant en 2022/2023

■ actions débutant après 2023

LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL L'O PASTEL

UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT
POUR LE TERRITOIRE

OUVERT DEPUIS LE 7 MARS 2022



Adapter les services aux nouveaux besoins des familles dans le cadre de la convention territoriale globale

→ Action 1

- Evaluer l'offre existante, son organisation et l'adapter si nécessaire
- Déplacer la micro-crèche à Teulat

→ Action 2

- Mettre en place des projets jeunes (actions citoyennes, manifestations sportives, espaces dédiés...)

→ Action 3

- Mener des actions d'accompagnement et de solidarité (portage de repas, service de mini-bus, espaces dédiés...)

Favoriser l'accueil pour tous dans les structures petite enfance, enfance et jeunesse

→ Action 1

- Organiser des formations pour les équipes existantes ainsi que les nouveaux animateurs (BAFA option accueil de l'enfant en situation de handicap)

→ Action 2

- Mettre en place des rendez-vous individualisés avec la famille, la cellule parentalité, le service pôle Ressources Handicap de la Caisse d'allocations familiales

→ Action 3

- Organiser des actions de sensibilisation dans les structures d'accueil des enfants

Valoriser l'ensemble des services à la population proposés par la CCTA et ses communes membres

→ Action 1

- Enrichir les actions de communication, de mise en valeur des services existants

Evaluer et valoriser l'offre de santé

→ Action 1

- Réaliser un diagnostic de l'offre de santé sur le territoire
- Accompagner les initiatives communales





Développer le tourisme en complétant l'offre locale et en s'appuyant sur les atouts du territoire

→ Action 1

- Poursuivre la réflexion sur la création de nouveaux sentiers
- Mettre en place le schéma directeur vélo

→ Action 2

- Adapter l'aménagement du bureau d'information touristique à St-Sulpice
- Organiser et animer des circuits des édifices, circuits gourmands, ateliers de prestataires, éducteurs des prestataires
- Valoriser les prestataires locaux déployant notamment des activités pédagogiques et de la vente de produits locaux

→ Action 3

- Mettre en place des programmes d'animations thématiques autour des sites touristiques

→ Action 4

- Proposer des cartes de fidélité

→ Action 5

- Organiser un rallye touristique
- Mettre en place le Projet Pastel « le fil bleu »

Faire rayonner le territoire au travers de la destination touristique « Pays de Cocagne »

→ Action 1

- Promouvoir la destination « Pays de Cocagne » via le guide pratique, le site internet, les réseaux sociaux, des campagnes d'affichage...

→ Action 2

- Développer les produits boutiques Pays de Cocagne

→ Action 3

- Favoriser les projets d'implantation des mâts de cocagne sur certaines communes

→ Action 4

- Organiser des rencontres régulières, mettre en commun les outils



Développer l'offre de loisirs de la base de loisirs Ludolac

→ Action 1

- Etudier les périodes et horaires appropriés pour l'ouverture au public

→ Action 2

- Aménager une aire de camping-car, hébergement de plein air, parcours sportifs, pêche, pumtrack...

→ Action 3

- Etudier la faisabilité d'un théâtre de verdure



DÉFINIS DANS UN CALENDRIER

■ existant à renforcer

■ actions débutant en 2022/2023

■ actions débutant après 2023



Siège administratif

Espace Ressources · Rond Point de Gabor
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
05 63 41 89 12 · accueil@cc-tarnagout.fr

Suivez-nous sur
www.cc-tarnagout.fr

